

Très Saint Père,

L'évêque d'Autun, humblement et avec un sens profond d'obéissance et de dévouement envers Votre Sainteté, expose de tout cœur et avec respect que de nombreux fidèles se rendent fréquemment au Sanctuaire du Très Saint Cœur de Jésus à Paray-le-Monial dans ce même diocèse, pour implorer la divine assistance par l'intercession de la Sainte Vierge Marie. Alors que le peuple chrétien célébrera le tricentenaire de l'apparition miraculeuse du Très Saint Cœur de Jésus à Sainte Marguerite-Marie Alacoque, il semble extrêmement opportun que, du 27 décembre 2023 jusqu'au 27 décembre 2024, des pèlerinages sacrés, des visites pieuses, des actes de dévotion liturgique, une diligence dans l'enseignement catéchétique et des œuvres de charité soient encouragés. Afin d'atteindre les grands fruits de cette célébration, il serait grandement bénéfique d'obtenir la grâce d'une indulgence, implorée auprès de Votre Sainteté.  
Et que Dieu ...

Le 4 décembre 2023

À l'occasion du jubilé, la Pénitencerie apostolique, par mandat du Très Saint Père François, accorde volontiers une indulgence plénière aux fidèles du Christ animés par la charité et un vrai regret de leurs péchés ; cette indulgence est accordée aux conditions habituelles : la confession sacramentelle, la communion eucharistique et la prière aux intentions du Souverain Pontife ; elle pourra également être appliquée en faveur des âmes du Purgatoire qui seront ainsi recommandés par des prières de suffrages.

Pour recevoir cette indulgence, les fidèles doivent visiter, à l'occasion d'un pèlerinage, la Chapelle de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie, située dans le sanctuaire mentionné, accomplir avec dévotion les rites jubilaires proposés ou, au moins, pendant un temps convenable, adresser humblement à Dieu des prières pour que les baptisés soient fidèles à leur vocation chrétienne, pour obtenir des vocations sacerdotales et religieuses, et pour que l'institution de la famille humaine soit soutenue. Ces intentions de prière seront conclues par le Notre Père, le Symbole de la Foi et des invocations à la Très Sainte Vierge Marie et à sainte Marguerite-Marie Alacoque.

Les pieux fidèles, empêchés par la vieillesse, la maladie ou un autre motif grave, pourront également obtenir pleinement l'indulgence. Avec la contrition de chaque péché et l'intention de faire pénitence et réparation dès que possible, ils communieront spirituellement aux célébrations jubilaires. Pour cela, ils offriront à Dieu, par l'intermédiaire de Marie, leurs prières, leurs souffrances et les épreuves de leur vie.

Puisque le pardon est offert par la grâce dont l'Église a été faite intendante et afin que cette grâce ne manque pas, la Pénitencerie demande instamment que le Recteur du Sanctuaire et les prêtres se rendent généreusement disponibles pour la célébration du sacrement de Pénitence et administrent fréquemment la Sainte Communion aux malades,.

Ce décret prend effet pour le temps du jubilé.

Nonobstant toute disposition contraire.

Mauro card. Piacenza  
Pénitencier majeur

Christophe Nykiel  
Régent